

Présentation du séjour

SEJOUR ETE

Vosges

6-14 ans



Ce livret présente les points essentiels du séjour organisé par Le Foyer de Saint Martin.

Vous y découvrirez les conseils et recommandations à respecter afin que votre enfant passe un excellent séjour avec nous. Nous vous invitons à être vigilant à la partie « Bagage et Matériel » et de veiller à fournir au moment du départ les documents obligatoires mentionnés.

Nous vous invitons également à consulter note [règlement intérieur des usager](#).

Qui Sommes-nous ?

Le Foyer de Saint Martin est une association loi 1901. Présente depuis 65 ans dans les Hautes Vosges au Chalet St Martin de Retournemer, l'association organise tout au long de l'année des accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement : des séjours de vacances (au Printemps, l'Été et en Automne), des activités éducatives et artistiques périscolaires ou des centres de loisirs familiaux. De plus, nous louons en gestion libre, pour ceux qui le souhaitent, tout au long de l'année, le [chalet St Martin](#) pour des réunions familiales, des rassemblements d'amis ou encore, pour des projets d'associations...

**68 rue Ambroise Cottet – 10000 Troyes
Tel : 06 82 30 24 85 Fax : 09 72 11 44 84**

E-Mail : association@lefoyerdestmartin.fr / Site : <https://www.lefoyerdestmartin.fr>

L'équipe d'animation

L'équipe est composée :

- ✓ D'un directeur.
- ✓ D'un intendant.
- ✓ De 18 animateurs dont un ayant les fonctions d'assistant sanitaire et disposant du PSC1.
 - Certains seront plus particulièrement affectés en cuisine.
 - D'autres à l'entretien et à la lingerie.

L'équipe a pour mission d'assurer les meilleures conditions de séjour et de gérer les différents groupes d'enfants. L'équipe adulte est assez nombreuse au regard du nombre d'inscrits. Le personnel est en contrat CEE, ou au pair, ou bénévole. Les compétences de chacun seront mises en œuvre au service du projet pédagogique, et de la vie du groupe.

Notre vision

Quelles que soient les thématiques choisies ou les activités proposées par les animateurs, il ne faut pas perdre de vue que l'enfant doit être placé au centre de la réflexion. Je souhaite que chaque activité ait un sens en lien avec les objectifs du projet pédagogique et les thématiques. Les temps de vie quotidienne sont tout autant voire plus importants que les temps d'activité. Il faut prendre le temps nécessaire pour faire bien les choses, (comme faire son lit, ou plier son linge, ...) ce sont de réels moments d'apprentissages. Les échanges que l'on peut avoir avec les enfants sont enrichissant, aussi bien pour les enfants que pour les animateurs. Ils permettent notamment de faire vivre les valeurs portées par l'association. D'où, la nécessité de prendre le temps pour ces échanges, pour favoriser une vraie rencontre humaine, pour que le séjour permette à chaque participant de vivre des moments collectifs, en petits groupes ou individuellement.

Nous voulons aussi faire les choses ensemble avec les enfants, c'est aussi un moyen de les accompagner vers l'acquisition de l'autonomie. Vos enfants seront pleinement acteurs de la vie du séjour. Ils participeront aux tâches de la vie commune qui peuvent être de :

- Participer au dressage des tables avant les repas.
- Aider à la vaisselle.
- Aider au service des repas.
- Mettre leurs chambres au propre chaque matin.

L'arrivé et le départ

Selon l'option que vous avez choisie, vous serez soit accueilli sur place, soit sur le lieu de départ que vous avez choisi à savoir :

Accueil sur place



Arrivée le 9, 16 et 23 à partir de 11h

Départ le 14, 21 et 28 à partir de 14h

Chalet Saint Martin

4572, route de Retournermer

88400 Xonrupt-Longemer

Convoyage Troyes-Épinal



Convoyage Strasbourg



Le tableau suivant vous délivre des informations sur les horaires et les lieux de convoyage. En cas de changement, le directeur vous communiquera les changements 36 heures à l'avance sur : <https://www.ondonedesnouvelles.com/>

Lieu et horaire de départ/retour

L'horaire de départ sera respecté et les enfants non présentés devront être déposés sur le lieu de séjour.

Lieux	Date Départ	Heure rendez-vous /départ	Contact	Date Retour	Heure	Contact
TROYES <u>68 rue Ambroise Cottet 10000</u>	9/07/2023 16/07/2023	7h45/8h	Carlos 0767875009 Matthieu 0671074563	14/7/2023 21/07/2023 28/07/2023	18h15	Matthieu 0671074563 Carlos 0767875009
Épinal Aire des neuf lieux 88000 Dogneville direction Gérardmer (aller)	9/07/2023 16/07/2023	10h30	Carlos 0767875009 Matthieu 0671074563	21/7/2023 28/07/2023	15h	Matthieu 0671074563 Carlos 0767875009
STRASBOURG Sortie du Parking Relais- Tram Baggersee <u>9 rue de Cannes</u> <u>67218 Illkirch- Graffenstaden</u>	9/07/2023 16/07/2023 23/07/23	9h45/10h	Laurent 0682302485 Justine 0638109983	14/7/2023 21/7/2023 28/07/2023	16h00	Calista 0752641410 Laurent 0682302485
Sur place <u>Chalet St Martin</u> <u>4572 route de</u> <u>Retournemer</u> 88400 XONRUPT LONGEMER	9/07/2023 16/07/2023 23/07/23	A partir de 11h et jusqu'à 12h15	Carlos 0767875009	14/7/2023 21/7/2023 28/07/2023	À partir de 13h et jusqu'à 14h00	Carlos 0767875009

Nous vous demandons de confier à la personne contact :

- ✓ Les traitements médicaux en cours avec emballages d'origine et ordonnance.
- ✓ L'argent de poche.
- ✓ d'éventuels documents manquants.

L'hébergement



Le séjour est implanté dans notre centre des vacances à Retournemer. Sur les rives du Lac de Retournemer et au départ de nombreux chemins de randonnée.

Chalet Saint Martin
4572, route de Retournemer
88400 Xonrupt-Longemer

Les animateurs dormiront dans les chambres afin d'y assurer la sécurité et de réagir aux plus vite aux besoins des enfants. Cette disposition est conforme à l'Article R227-6 du code de l'action sociale.



Durant le séjour, il sera proposé aux enfants qui le souhaite de dormir sous tente avec animateurs à proximité.

La restauration



Ce temps permet la discussion autour de la table. Les repas doivent être un temps éducatif, d'éveil au goût et de lien social. Les animateurs sont sur une table à proximité de façon à aider les enfants, leur proposer de goûter aux mets inconnus, à les inciter à manger, à veiller au bon déroulement du repas, et à leur tenue correcte à table (respect des produits, du matériel et des autres). Les repas sont pris au chalet, des piques niques pourront être servi aux enfants lors des sorties à la journée. En trekking les enfants auront l'opportunité » de cuisiner sur feu de bois (si les conditions climatiques le permettent).

Les activités

Nous avons souhaité offrir aux enfants un séjour à la carte avec plusieurs thématiques. Ce qui leur permet en amont de faire un choix du séjour qu'ils ont envie de vivre. Faisant cela, nous rentrons totalement dans l'un des objectifs de projet éducatif de l'organisateur à savoir « Permettre aux enfants de faire des choix ».

Chaque enfant participera à des séances d'activités en rapport avec sa thématique choisie. Les activités concernant les thématiques moto trial, spéléologie sont encadrées par une personne disposant d'un Brevet d'État ou autre qualification réglementaire. De plus, il sera proposé aux enfants différentes activités tout au long de la semaine comme des grands jeux, des veillées, des activités manuelles en rapport avec leur thématique.

Toutefois, le directeur ou nos prestataires se réserve le droit de suspendre un enfant de la pratique d'activité s'il a un comportement qui constitue un danger pour lui-même ou pour les autres.

Spéléologie et Sciences



Comme un chef



Trekking aventure/Itinérance



Trial ou quad

Règles de vie

Nous avons un règlement intérieur des usagers qui est consultable par les parents en ligne. Toutefois, afin de le rendre plus accessibles aux enfants, des règles de vie seront mises en place le premier jour du séjour avec le groupe en lien avec le règlement intérieur. Elles permettront de fonder la cohésion du groupe et le cadre de la régulation collective entre les participants. Un préalable est celui du respect du cadre légal et réglementaire en usage en France.

Vivre en collectivité implique le respect des règles. Les règles que nous respectons, c'est pour nous mais également pour les autres. Cette règle élémentaire de la vie en société est d'autant plus vraie qu'aujourd'hui, les circonstances font que nous avons besoin pour notre sécurité et celle des autres, que chacun respecte des règles établies. Certaines de ces règles nous seront dictées (loi, réglementation, procédures...) et d'autres seront établies par un groupe d'enfants soumis à l'approbation du groupe.

Intégrer les règles de vie du séjour et son fonctionnement, les règles d'hygiène, de déplacements à pied, sur route ou sur chemin de montagne, et savoir quand les respecter ; cela nous semble nécessaire, pour assurer la sécurité physique des enfants sous notre vigilance.

Objets de valeurs

L'argent de poche est remis par le responsable légal au directeur ou une personne désignée par lui le matin du départ. Nous le gardons et en assurons la cogestion avec les enfants : les dépenses faites durant le séjour sont notées sur leur « compte poche » informatisé et le reliquat leur est rendu à l'issue du séjour.

Concernant les objets de valeur, **nous demandons aux familles de ne pas en fournir à leur enfant. Les téléphones et jeux vidéo ne seront pas acceptés lors du séjour.** Nous ne souhaitons pas que les enfants en aient sur eux, cela ne nous semble pas être des outils propices à la mise en place de relations réelles avec les autres.

Si un objet de valeur était glissé dans le trousseau, il serait mis en sécurité dans le bureau par les animateurs lors de l'inventaire ou à tout autre moment, notre responsabilité ne saurait jamais être engagée vis-à-vis de ces équipements.



Le linge

Un animateur est responsable de la lingerie, il trie le linge sale amené par les animateurs, lance les machines, fait sécher le linge lavé et le plie. Le linge de chaque enfant est lavé en fonction du planning instauré et affiché dans le bureau. Les animateurs en feront la distribution auprès de leur groupe.

Le trousseau communiqué aux parents est prévu pour une semaine. Nous tenons à informer les parents que le linge des enfants ne faisant qu'une semaine de séjour ne sera pas lavé sauf exception. Par ailleurs, le linge à la fin du séjour n'est pas rendu propre.



Le sanitaire

Aucun enfant ne peut être admis sans avoir satisfait aux exigences médicales réglementaires concernant :

- Les vaccinations antitétaniques, antidiphthérique et antipoliomyélitique. La vaccination par le BCG est facultative, mais conseillée. L'association procède à la vérification de ces vaccinations sur la fiche sanitaire signée du responsable légal.
- L'autorisation parentale d'intervention médicale et/ou chirurgicale qui doit être signée avant le début du séjour par le ou les parent(s) responsable(s) de l'enfant, via la fiche sanitaire.

L'examen dit de « non-contagion », à une date rapprochée du départ en centre de vacances, n'est pas obligatoire, mais conseillé. Il a pour but de faire le point sur l'état de santé de l'enfant et de dépister d'éventuels problèmes devant être traités avant le départ en vacances. Il permet de mettre à jour les vaccinations et de mentionner certaines difficultés de santé ou contre-indications médicales. Les Certificats médicaux et autorisations parentales doivent être dûment remplis, signés et communiqués à l'association. Certains enfants sont astreints pendant les vacances à poursuivre un traitement prescrit par leur médecin. Pour assurer cette continuité thérapeutique, ils doivent posséder l'ordonnance en cours de validité pour le traitement prescrit, ainsi que les médicaments dans leur boîte d'origine. Aucun médicament (y compris paracétamol) ne peut être donné aux enfants sans prescription médicale.

En cas de nécessité, le directeur est autorisé à amener un enfant consulter un médecin. Lorsque les frais ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie, l'association avance les frais de consultation, d'hospitalisation et les frais médicaux. Ceux-ci sont facturés en fin de séjour au responsable légal qui devra régler les frais pour ensuite se faire rembourser par la sécurité sociale et la mutuelle.

L'infirmierie est visitée le premier jour du séjour par chaque enfant (individuellement ou en petit groupe). Les enfants sont invités à aller voir l'Assistant sanitaire en cas de besoin.

Les horaires d'ouverture sont affichés par l'assistant sanitaire sur la porte de l'infirmierie, et à d'autres endroits stratégiques afin d'être connus de tous. Bien évidemment, elle peut être ouverte à tout moment du jour ou de la nuit en cas de nécessité. Les traitements médicaux sont donnés à l'infirmierie mais peuvent aussi l'être en salle à manger au moment des repas selon la prescription médicale.

Aucun médicament ne sera entreposé en dehors de l'infirmierie. Seules les trousse de secours seront placées dans le bureau chaque matin et vérifiées, réapprovisionnées à chaque retour de sortie.



La communication

Lors du séjour, les proches des enfants auront la possibilité de se rendre sur le site internet de l'association pour visualiser photos et actualités du séjour. De plus, un carnet de bord de l'ACM sera mis en ligne sur <https://www.ondonedesnouvelles.com>.

Étant prioritairement disponible pour les enfants, les familles sont invitées à laisser un message, le directeur les rappellera après s'être renseigné auprès de l'animateur référent, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées.

Tous en Vac (du 09/07 au 28/07/2023)
avec Le Foyer de Saint Martin

ON DONNE
DES NOUVELLES
.COM

☐ Suivez votre enfant tout au long du séjour !

C'est gratuit, simple et sécurisé.

Pour le séjour de votre enfant, nous avons ouvert un journal de bord sur Internet afin de vous communiquer les informations de dernière minute ainsi que les nouvelles sur le déroulement du séjour.

☐ Pour le consulter, c'est très simple :

1. Rendez-vous sur www.ondonedesnouvelles.com avec votre navigateur préféré.
2. (Connectez-vous) ou (inscrivez-vous) en indiquant votre e-mail et votre mot de passe personnel. Si vous avez plusieurs enfants, une seule inscription est nécessaire.
3. Enregistrez votre code parents ou enfant (celui ci ne vous sera plus utile ensuite), et voilà ! ☺

④ Code parents : **36menr3f**

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse dans ce journal, merci de nous le signaler.

☐ Conservez de très jolis souvenirs !

Vous pourrez commander des tirages photos, agrandissements, livres ... directement à partir du journal de bord depuis la rubrique souvenirs ou en cliquant sur n'importe quelle photo.



✚ Besoin d'aide ? L'équipe de OnDonneDesNouvelles est à votre disposition sur www.ondonedesnouvelles.com/help
OnDonneDesNouvelles est conforme au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD).



Le directeur Carlos AFANOU reste à votre disposition pour répondre à vos questions au

07 67 87 50 09

carlos.afanou@lefoyerdestmartin.fr